

FRAIS DE SCOLARITE ET D'INTERNAT

Année scolaire 2017/2018

Nom du candidat / de l'élève _____

Etablissement demandé _____ Statut _____

Je soussigné (e) _____

Demeurant à _____

Code postal _____ Ville _____

1. Immigrant / de nationalité israélienne

- 1^{ère} année – prise en charge complète (hors assurance médicale: 400 €)
- années suivantes:
 - Parents à l'étranger – 600 € par an
 - Parents en Israël- 3000 shekels par an

2. A/2 - Etudiant

- Classe de 2^{nde} 1500 €
- Classes de 1^{ère} ou Terminale 2000 €

Je m'engage, par la présente, à verser la somme de _____ €, par an, représentant ma participation aux frais de scolarité et d'Internat de mon fils _____ né le _____.

Je m'engage à payer cette participation (soulignez votre choix):

- ❖ En un seul paiement
- ❖ En 3 paiements trimestriels
- ❖ En 10 paiements mensuels (de Septembre à Juin)

Le montant annuel de la scolarité doit être **déposé au plus tard une semaine avant le départ de l'élève** par chèque à l'ordre de **Lycee Thorani Beit Yehhuda**.

Dans le cas où l'élève quitterait l'établissement de son gré:

- ☞ Avant fin Février – **seul** le paiement du mois en cours sera intégralement retenu.
- ☞ Après cette date – **aucun** remboursement ne sera effectué.
- ☞ **En cas de redoublement, les frais de scolarité de l'année de redoublement seront à la charge de la famille. (6 000 €)**

IMPORTANT !

Les manuels sont prêtés par le Centre de documentation du Lycée pour la somme annuelle de 800 shekels à payer dès la rentrée auprès de la Direction du lycée. Cette somme représente les frais d'amortissement des manuels qui doivent être rendus en fin d'année. N'étant pas une caution, elle n'est pas remboursée (ni même dans le cas d'une interruption anticipée de la scolarité).

Fait à _____

Le _____

Signature des Parents
